



PLFSS 2023

Bilan du plaidoyer parlementaire

Sommaire

I. Dispositions du PLFSS 2023 à retenir.....	3
1. Objectifs de dépenses	3
2. Mesures en lettres	3
II. Propositions du Collectif Handicaps et soutien des Parlementaires	5
1. Lever la barrière d'âge pour bénéficier de la PCH	5
2. Créer une prestation universelle d'autonomie	5
3. Instaurer un observatoire national afin de mieux connaître les besoins des territoires pour adapter l'offre	6
4. Evaluer le dispositif « habitat inclusif »	6
5. Financer la branche « Autonomie » pour couvrir tous les besoins, y compris ceux des personnes en situation de handicap	6
6. Revaloriser les tarifs de la PCH	7
7. Garantir la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, en revalorisant et reconnaissant l'ensemble des professionnels (engagements Ségur)	7
8. Pour une stratégie « Aidants » plus ambitieuse	8
9. Création de centres de compétences et de confiance pour la paralysie cérébrale	9
10. Stages intensifs et ludiques pour la rééducation sur objectif	9
11. Pour une véritable stratégie « polyhandicap »	9
12. Pour une véritable stratégie « handicap psychique »	9
13. Pour un accompagnement précoce de qualité	10
14. Revaloriser semestriellement la pension d'invalidité	10
15. Simplifier l'accès des bénéficiaires de l'AAH à la Complémentaire Santé Solidaire	10
III. Perspectives	11
Annexe n°1 : les Députés ayant déposé des amendements	12
Annexe n°2 : les Sénateurs ayant déposé et cosigné des amendements	14

I. Dispositions de la LFSS 2023 à retenir

1. Objectifs de dépenses :

Objectif de dépenses de la branche Autonomie pour 2023 : **37,4 milliards d'euros** (+ 5.3 % par rapport à 2022)

ONDAM 2023 : **244,1 milliards d'euros** (+ 3.7 % par rapport à 2022)

OGD PH 2023 : **14,6 milliards d'euros** (+ 5.2 % par rapport à 2022), dont **244 millions d'euros** de mesures nouvelles (hors revalorisations salariales) parmi lesquelles :

- 5M€ pour l'offre de répit (1 maison de répit par région)
- 10M€ pour le renforcement des CAMSP et CMPP, 30M€ pour les PCO 0-6 ans et 5M€ pour les PCO 7-12 ans
- 25M€ pour la coopération opérationnelle école/ESMS, 10M€ pour les UEMA et 5M€ pour les UEEA
- 6M€ pour des mesures de scolarisation des enfants polyhandicapés et 5M€ pour « l'amélioration de la réponse en établissement » pour les personnes polyhandicapées
- 15M€ pour des unités résidentielles pour adultes autistes et 1,6M€ pour la maison de l'autisme
- 5M€ pour la diversification de l'accompagnement des PH vieillissantes

2. Mesures en lettres :

- Article 29 (article 17 du PLFSS) : mise en place de consultations de prévention à certains « âges clés de la vie » (20-25 ans, 40-45 ans et 60-65 ans – dont un focus sur la santé mentale et sur la perte d'autonomie).
- Article 62 (32) : amélioration du contrôle financier et comptable des EHPAD (suite au scandale Orpéa)
- Article 63 (32 bis) : doublement de l'astreinte journalière applicable en cas de non-respect des injonctions figurant dans un rapport d'une autorité de contrôle à la suite de l'inspection d'un ESMS
- Article 66 (32 quinquies) : remise d'un rapport au Parlement sur le montant de compensation réel perçu par chaque département dans le cadre de l'avenant 43
- Article 68 (33) : poursuite de la réforme de la tarification des soins à domicile (organisation de la collecte des informations sur les caractéristiques et besoins en soins et dépendance des personnes accompagnées)

- Article 71 (33 quater): alignement de la règle d'indexation du tarif plancher des services à domicile (plans d'aide APA et PCH) sur celle de la majoration tierce personne (révision tous les 1^{er} janvier en fonction de l'inflation passée)
- Article 75 (34): possibilité d'ajouter dans les plans d'aides des personnes âgées bénéficiant de l'APA des heures accompagnement au lien social (jusqu'à deux heures par semaine)
- Article 76 (34 bis): remise d'un rapport au Parlement sur l'opportunité d'élargir la durée et l'indemnisation du congé de proche aidant
- Article 77 (34 ter): remise d'un rapport au Parlement identifiant les moyens à mettre en œuvre afin de rendre l'allocation journalière du proche aidant accessible aux aidants des personnes malades du cancer
- Article 78 (35) : simplification du financement de l'habitat inclusif (extinction progressive du Forfait Habitat Inclusif à compter du 1^{er} janvier 2025 au profit de l'AVP et clarification des modalités de participation de la CNSA)
- Article 79 (35 bis A): basculement vers un système d'information unique pour les MDPH, conçu et mis en œuvre par la CNSA
- Article 80 (35 bis B): compensation des revalorisations dans le secteur de l'aide à domicile (augmentation du plafond du concours de la CNSA aux départements: 261M€ au lieu de 200M€ pour une dotation de 4,1€ par heure au lieu de 3,4€)
- Article 81 (35 bis): création d'un parcours de rééducation et de réadaptation des enfants en situations de polyhandicap ou de paralysie cérébrale (dont les conditions d'application seront définies par décret)
- Article 82 (35 ter): expérimentation d'un parcours visant à accompagner les proches aidants et les aidants familiaux (pour harmoniser et rendre plus lisible les actions à destination des aidants, notamment les bilans de santé)
- Article 83 (35 quater): remise d'un rapport visant à identifier les professionnels exclus du Ségur et des accords Laforcade et à proposer des pistes pour améliorer leur rémunération et l'attractivité des métiers des secteurs sanitaire, social et médico-social
- Article 85 (mélange des articles 35 sexies et 35 septies) : remise d'un rapport évaluant la possibilité d'augmenter la PCH, dans un contexte de forte inflation

II. Propositions du Collectif Handicaps et soutien des Parlementaires pendant l'examen du PLFSS

Le Collectif Handicaps a adressé :

- A tous les parlementaires, fin septembre, une [note de plaidoyer sur le PLFSS](#), ainsi qu'une [synthèse des principales propositions concernant le PLF et le PLFSS](#) ;
- Aux députés de la commission des affaires sociales début octobre, puis à tous les députés mi-octobre, des [propositions d'amendements](#) ;
- A tous les Sénateurs, fin octobre, des [propositions d'amendements](#).

Toutes les propositions d'amendements ont été reprises, mais pas forcément débattues, du fait des règles de recevabilités, du droit d'amendement et de l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution. Retrouvez le détail par proposition ci-dessous :

1. Lever la barrière d'âge pour bénéficier de la PCH

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 2 députés (LR et RN) en commission des affaires sociales et par 7 députés ([ECOLO](#), [LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [RN](#) et [RN](#)) en séance publique.

- ⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution (interdiction pour les parlementaires de créer de nouvelles charges financières pour l'Etat), l'amendement n'a pas pu faire l'objet de débats.

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénateurs ([RDSE](#) et [RDSE](#))

- ⇒ Jugé irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.

2. Créer une prestation universelle d'autonomie (*demande de rapport*)

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 2 députés (ECOLO et RN) en commission des affaires sociales et par 6 députés ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [LIOT](#), [RN](#) et [RN](#)) en séance publique.

- ⇒ Jugé **irrecevable** au titre de la LOLFSS (« cavalier législatif »: tout amendement doit être en lien avec les dispositions du texte ou le budget de la Sécurité Sociale), l'amendement n'a pas pu faire l'objet de débats.

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénateurs ([RDSE](#) et [ECOLO](#))

- ⇒ L'amendement a été rejeté, car le Sénat n'approuve jamais les demandes de rapport; le Rapporteur P. Mouiller a toutefois **appelé à ce que la commission des affaires sociales du Sénat travaille sur le sujet**.

3. Instaurer un observatoire national afin de mieux connaître les besoins des territoires pour adapter l'offre

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 2 députés en commission des affaires sociales (LIOT et ECOLO) et par 5 députés ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [LIOT](#) et [RN](#)) en séance publique.

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution.

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénateurs ([LR](#) et [RDSE](#))

⇒ L'amendement a également été jugé irrecevable, mais le Sénat a adopté des [amendements](#) (article 35 bis D) créant une **conférence nationale des générations et de l'autonomie** (qui part du même principe de détection/analyse des besoins pour déterminer les politiques publiques du handicap et du vieillissement adéquates), contre l'avis du Gouvernement, qui s'en remet au CNR Bien Vieillir.

Nouvelle lecture à l'Assemblée Nationale: dans le texte adopté via 49-3, l'article 35 bis D a été supprimé (amendement [de la rapporteure](#)).

4. Evaluer le dispositif « habitat inclusif » (*demande de rapport*)

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 3 députés (RN, LR et ECOLO) en commission des affaires sociales et 7 députés ([ECOLO](#), [LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [RN](#) et [NI](#)) en séance publique.

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de la LOLFSS.

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 1 Sénateur ([RDSE](#))

⇒ L'amendement a été **retiré** lors de l'examen en commission.

5. Financer la branche « Autonomie » pour couvrir tous les besoins, y compris ceux des personnes en situation de handicap (*demande de rapport*)

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 2 députés (LR et ECOLO) en commission des affaires sociales et 5 députés ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [RN](#) et [ECOLO](#)) en séance publique.

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de la LOLFSS.

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénateurs ([RDSE](#) et [RDSE](#))

⇒ L'amendement a été retiré, mais les Sénateurs – par la voix du rapporteur Philippe Mouiller – se sont **engagés à travailler sur le sujet du manque de visibilité sur les besoins de financement en matière de handicap, que ce soit en**

commission des affaires sociales ou au sein de la Mission d'évaluation des comptes de la Sécurité Sociale (MECSS).

6. Revaloriser les tarifs de la PCH (demande de rapport)

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 8 députés (LR, GDR, ECOLO, LIOT, SOC et RN) en commission des affaires sociales et 14 députés ([SOC](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [DEM](#), [RN](#), [RN](#), [ECOLO](#), [LFI](#), [LIOT](#) et [GDR](#)) en séance publique.

- ⇒ Jugé « cavalier législatif » en commission, l'amendement a finalement été **adopté en séance publique** (contre l'avis du Gouvernement, qui considère que « *des montants importants sont déjà mis en place dans ce PLFSS pour le secteur du handicap* »).
- ⇒ **Article 35 septies du PLFSS 2023** (et article 35 sexies, rédigé différemment).

1^{ère} lecture au Sénat: amendement de suppression déposé par le Rapporteur ([LR](#))

- ⇒ Les articles 35 sexies et septies ont été **supprimés**, car le Sénat refuse toujours les demandes de rapport. Mais, Philippe Mouiller a insisté sur le bienfondé de l'objet de l'amendement et a demandé au Gouvernement d'agir. Jean-Christophe Combe a répondu que « *ce sujet [ferait] l'objet de discussions avec le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH) en vue de la Conférence nationale du handicap de 2023.* »

Nouvelle lecture à l'Assemblée Nationale: le texte adopté via 49-3 a rétabli cette demande de rapport (amendements de [la rapporteure](#), [DEM](#), [SOC](#) et [LR](#)).

7. Garantir la qualité de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, en revalorisant et reconnaissant l'ensemble des professionnels (engagements Ségur) (demande de rapport)

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 3 députés (SOC, LR et ECOLO) en commission des affaires sociales et 15 députés ([LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LIOT](#), [LIOT](#), [NI](#), [LFI](#), [LFI](#), [GDR](#) et [RN](#)) en séance publique.

- ⇒ Jugé **irrecevable** au titre de la LOLFSS.
- ⇒ Un [amendement similaire](#) (LIOT) a été **adopté en séance publique** (contre l'avis du Gouvernement, qui renvoie aux négociations sur la convention unique et à la responsabilité des employeurs).
- ⇒ **Article 35 quater du PLFSS 2023.**

1^{ère} lecture au Sénat: amendement de suppression déposé par le Rapporteur ([LR](#))

- ⇒ L'article 35 quater a été **supprimé**, sur le principe du refus des demandes de rapport, mais le Rapporteur demande tout de même à connaître la liste des « oubliés du Ségur » et la réalité des engagements de l'Etat et des départements.
- ⇒ Réponse du Gouvernement: *« Il n'y a plus aucune raison aujourd'hui pour que l'État ou les départements ne respectent pas ces obligations. Je veux bien que chacun ici fasse remonter directement les cas qu'il aurait en tête, puisque nous faisons justement la chasse aux départements, aux ARS ou aux établissements qui seraient en difficulté. Quant à la méthode, je sais, pour l'avoir vécu lorsque j'étais de l'autre côté, ce que ce saucissonnage par métier, par type d'établissement, par filière, par nature d'opérateur peut entraîner sur le terrain – c'est vraiment tout ce que je veux éviter pour l'avenir. C'est la raison pour laquelle, en plus de la réforme des concours de la CNSA, nous aborderons, avec les départements, dès le début de l'année prochaine, la question de la gouvernance globale, du pilotage du secteur, notamment s'agissant de la masse salariale et du pilotage conventionnel. »*

Nouvelle lecture à l'Assemblée Nationale: le texte adopté via 49-3 a rétabli l'article 35 quater (amendements [LIOT](#), [SOC](#), [LR](#), [LFI](#), [DEM](#) et [de la rapporteure](#)).

8. Pour une stratégie « Aidants » plus ambitieuse (demande de rapport)

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale: amendement déposé par 3 députés (LR, RN et ECOLO) en commission des affaires sociales et par 11 députés ([LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#), [GDR](#), [RN](#), [RN](#) et [NI](#)) en séance publique.

- ⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution ou au titre de la LOLFSS

1^{ère} lecture au Sénat: le Collectif Handicaps demandait le maintien des articles 34 bis (rapport sur l'opportunité d'élargir la durée et l'indemnisation du congé proche aidant) et 35 ter (expérimentation d'un parcours d'accompagnement des aidants harmonisé) et soutenait la proposition du CIAAF d'élargir l'AJPA aux aidants des malades et des PH dont le taux d'incapacité est supérieur à 50% (élargissement de l'article 34 ter, au-delà des aidants de malades du cancer).

- ⇒ Les articles 34 bis et 34 ter ont été **supprimés** (amendements de suppression n°[88](#) et n°[89](#) du rapporteur P. Mouiller, sur le principe du refus des demandes de rapport).
- ⇒ L'article 35 ter a été **adopté conforme** (sans modification) au Sénat.

Nouvelle lecture à l'Assemblée Nationale: Le texte adopté via 49-3 a rétabli l'article 34 bis (amendements [de la rapporteure](#) et [LR](#)) et l'article 34 ter (amendements [de la rapporteure](#), [LR](#) et [LFI](#)).

9. Création de centres de compétences et de confiance pour la paralysie cérébrale *(demande de rapport)*

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 1 député (LR) en commission des affaires sociales et par 2 députés ([LIOT](#) et [LR](#)) en séance publique.

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution ou au titre de la LOLFSS

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par un Sénateur ([RDSE](#))

⇒ L'amendement a été **retiré** sur le principe du refus des demandes de rapport. Sans plus de détail, le Gouvernement considère que c'est une « *demande prématurée* ».

10. Stages intensifs et ludiques pour la rééducation sur objectif *(demande de rapport)*

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : non déposé en CAS, amendement déposé par 4 députés ([LIOT](#), [LR](#), [LR](#) et [RN](#)) en séance publique.

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de la LOLFSS.

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par un Sénateur ([RDSE](#))

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de la LOLFSS.

11. Pour une véritable stratégie « polyhandicap » *(demande de rapport)*

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 1 député (LR) en commission des affaires sociales et par 5 députés ([LIOT](#), [LR](#), [LR](#), [LR](#) et [RN](#)) en séance publique.

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution ou au titre de la LOLFSS

1^{ère} lecture au Sénat : amendement déposé par un Sénateur ([RDSE](#))

⇒ L'amendement a été **retiré** suite à l'argumentation du Gouvernement : « *Un comité de pilotage s'est réuni le 8 novembre 2021 pour faire le point avec les associations. Des axes de travail ont été identifiés : documenter les besoins non pourvus, améliorer les pratiques par les recommandations de la HAS, améliorer la scolarisation des enfants polyhandicapés. **Un rapport est prématuré.*** »

12. Pour une véritable stratégie « handicap psychique » *(demande de rapport)*

1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale : amendement déposé par 1 député (LR) en commission des affaires sociales et par 4 députés ([LIOT](#), [LR](#), [LR](#) et [LR](#)) en séance publique.

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 ou au titre de la LOLFSS

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par un Sénateur ([RDSE](#))

⇒ L'amendement a été **retiré** sur le principe du refus des demandes de rapport. Mais, le rapporteur P. Mouiller a souligné «*l'intérêt de la démarche*» et la nécessité de «*réajuster l'offre en faveur de ce type de handicap*». Le Gouvernement a dit rester «*vigilant s'agissant de la mise en œuvre de ce volet de la stratégie quinquennale*».

13. Pour un accompagnement précoce de qualité (*demande de rapport*)

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 2 Sénateurs ([RDSE](#) et [RDSE](#))

⇒ L'amendement a été retiré suite à l'argumentation du Gouvernement: «*Le repérage précoce est nécessaire pour prévenir le surhandicap. C'est pourquoi nous avons prévu un parcours coordonné pour éviter les errances de diagnostic et des plateformes de coordination et d'orientation (PCO) pour les enfants de moins de 6 ans, bientôt également pour les 6-12 ans. Ce PLFSS prévoit **80 millions d'euros supplémentaires pour ces questions.***»

14. Revaloriser semestriellement la pension d'invalidité

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 1 Sénatrice ([RDSE](#))

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution.

15. Simplifier l'accès des bénéficiaires de l'AAH à la Complémentaire Santé Solidaire

1^{ère} lecture au Sénat: amendement déposé par 1 Sénatrice ([RDSE](#))

⇒ Jugé **irrecevable** au titre de l'article 40 de la Constitution.

III. Perspectives

Bien que beaucoup de nos amendements n'aient pas pu faire l'objet de débats du fait des règles de recevabilité contraignantes, nous pouvons nous satisfaire :

- qu'ils aient tous été repris par un ou plusieurs Parlementaire(s) lors des examens à l'Assemblée ou au Sénat ;
- d'avoir fait émerger des propositions concrètes et/ou d'avoir su pointer les sujets qui doivent être discutés dans le cadre des arbitrages budgétaires pour 2024.

Les Députés et Sénateurs ayant repris nos amendements ([cf. annexes](#)) doivent être alimentés en fonction de l'actualité et/ou de nos prises de position : ce sont des alliés pour engager des débats au Parlement, mais aussi inciter le Gouvernement à prendre des positions.

Le Sénat s'est engagé à mener des travaux sur différents enjeux (prestation universelle d'autonomie, évaluation du besoin de financement public, PCH) : il faudrait échanger avec le Sénateur Philippe Mouiller, à l'origine de ses promesses, pour voir comment travailler ensemble – que ce soit en commission des affaires sociales, avec la MECSS ou dans le cadre du futur groupe d'études « Handicap ».

Le Gouvernement renvoie encore et toujours à **la CNH** : il faut avoir à l'esprit les sujets qu'il a renvoyé aux travaux préparatoires (revalorisation de la PCH, stratégie polyhandicap), lors des réunions des GT CNH.

Nos propositions seront à préciser/étoffer, dans le cadre des **discussions avec la DGS/DGCS** au printemps prochain (préparation du budget 2024), mais aussi à la suite de la CNH (demande d'une loi de finances rectificative).

Demandes de rapport à suivre :

- Opportunité d'élargir la durée et l'indemnisation du congé de proche aidant
- Moyens à mettre en œuvre afin de rendre l'allocation journalière du proche aidant accessible aux aidants des personnes malades du cancer
- Revalorisation de la PCH, notamment en cas de forte inflation
- Identification des oubliés du Ségur
- Compensation de l'Etat aux départements dans le cadre de l'avenant 43

Décrets d'application à suivre :

- Indexation du tarif plancher SAAD sur le modèle de la majoration tierce personne
- Création du parcours de rééducation/réadaptation pour les personnes polyhandicapées ou avec paralysie cérébrale
- Mise en œuvre de l'expérimentation du parcours harmonisé pour les aidants

Annexe n°1 : les Députés ayant déposé des amendements (premiers signataires seulement)

Auvergne-Rhône-Alpes

- Dino Cinieri (Loire, LR)
- Emmanuelle Anthoine (Drôme, LR)
- Yannick Neuder (Isère, LR)
- André Chassaigne (Puy-de-Dôme, GDR)
- Vincent Descoeur (Cantal, LR)
- Emilie Bonnivard (Savoie, LR)
- Yannick Monnet (Allier, GDR)

Bourgogne-Franche-Comté

- Marie-Christine Dalloz (Jura, LR)
- Antoine Villedieu (Haute-Saône, RN)

Bretagne

- Jean-Luc Bourgeaux (Ille-et-Vilaine, LR)

Centre-Val de Loire

- Nicolas Forissier (Indre, LR)

Corse

- Jean-Félix Acquaviva (Haute-Corse, LIOT)
- Paul-André Colombani (Corse-du-Sud, LIOT)

Grand Est

- Sandra Regol (Bas-Rhin, ECOLO)
- Laurence Robert-Dehault (Haute-Marne, RN)
- Thibault Bazin (Meurthe-et-Moselle, LR)
- Christophe Naegelen (Vosges, LIOT) – *amendements FNATH*
- Caroline Fiat (Meurthe-et-Moselle, LFI)
- Ian Boucard (Territoire de Belfort, LR)

Hauts-de-France

- Guy Bricout (Nord, LIOT)
- Matthieu Marchio (Nord, RN)
- François Ruffin (Somme, LFI)

- Paul Christophe (Nord, Horizons) – *amendements CIAAF*

Île-de-France

- Philippe Juvin (Hauts-de-Seine, LR)
- Sabrina Sebaihi (Hauts-de-Seine, ECOLO)
- Jérôme Guedj (Essonne, SOC)
- Sandrine Rousseau (Paris, ECOLO)

Normandie

- Annie Vidal (Seine-Maritime, Renaissance) – *amendements CIAAF*

Nouvelle-Aquitaine

- Damien Maudet (Haute Vienne, LFI)
- Olivier Falorni (Charente-Maritime, DEM)

Occitanie

- Pierre Morel-A-L'Huissier (Lozère, LIOT)
- Emmanuelle Ménard (Hérault, non-inscrite, proche extrême-droite)
- David Taupiac (Gers, LIOT)

Pays de la Loire

- Véronique Besse (Vendée, non-inscrite, proche extrême-droite) – *amendements CIAAF*

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Frédéric Boccaletti (Var, RN)
- Joëlle Mélin (Bouches-du-Rhône, RN)
- Pierre Dharréville (Bouches-du-Rhône, GDR)

Outre-Mer

Français établis hors de France

Annexe n°2 : les Sénateurs ayant déposé et cosigné des amendements

Auvergne-Rhône-Alpes

- Guylène Pantel (Cantal, RDSE)
- Raymonde Poncet Monge (Rhône, ECOLO)
- Thomas Dossus (Rhône, ECOLO)
- Bernard Fialaire (Rhône, RDSE)
- Eric Gold (Puy-de-Dôme, RDSE)
- Guillaume Gontard (Isère, ECOLO)

Bourgogne-Franche-Comté

Bretagne

- Joël Labbé (Morbihan, ECOLO)
- Daniel Salmon (Ille-et-Vilaine, ECOLO)

Centre-Val de Loire

Corse

- Paul Toussaint Parigi (Haute-Corse, ECOLO)

Grand Est

- Jacques Fernique (Bas-Rhin, ECOLO)

Hauts-de-France

Île-de-France

- Jocelyne Guidez (Essonne, UC)

Normandie

Nouvelle-Aquitaine

- Nathalie Delattre (Gironde, RDSE)
- Monique de Marco (Gironde, ECOLO)
- Daniel Chasseing (Corrèze, Les Indépendants)
- Philippe Mouiller (Deux-Sèvres, LR)

Occitanie

- Maryse Carrère (Hautes-Pyrénées, RDSE)

- Christian Bilhac (Hérault, RDSE)
- Henri Cabanel (Hérault, RDSE)
- Jean-Claude Requier (Lot, RDSE)

Pays de la Loire

- Michelle Meunier (Loire-Atlantique, SOC)
- Ronan Dantec (Loire-Atlantique, ECOLO)

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Jean-Noël Guérini (Bouches-du-Rhône, RDSE)
- Guy Benarroche (Bouches-du-Rhône, ECOLO)
- André Guiol (Var, RDSE)
- Daniel Breuiller (Var, ECOLO)
- Jean-Yves Roux (Alpes de Haute-Provence, RDSE)

Outre-Mer

- Stéphane Artano (Saint-Pierre-et-Miquelon, RDSE)

Français établis hors de France

- Mélanie Vogel (ECOLO)